

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant le déménagement prévu le lundi 24 juillet 2023 de 8H00 à 20H00 au 70 avenue des Sources à FORGES-LES-EAUX.
- Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement,

N°2023-151

Objet: Déménagement

70 avenue des Sources

24 juillet 2023

De 8H00 à 20H00

ARRETE:

Article I:

Le déménagement est autorisé et le stationnement sera interdit à tout véhicule excepté pour le déménagement au 70 avenue des Sources à Forges-les-Eaux sur 2 places de stationnement le lundi 24 juillet 2023 de 8H00 à 20H00.

Article II:

La présente réglementation sera matérialisée par la pose de panneaux.

Article III:

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme, Forges-Les-Eaux, le 20 juillet 2023

Le Maire
Christine LESUEUR
Pour le Maire et par délégation, l'adjoint
au Maire en charge des travaux, de la
sécurité et de l'urbanisme

Publié électroniquement sur le site Internet

De Forges-les-Eaux le : 2 4 JUIL 2023

